Envoyé en préfecture le 18/06/2026
Reçu en préfecture le 18/06/2026
Publié le
ID : 035-213501703-20260605-2026_05_01-DE

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Département d'Ille-et-Vilaine

CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 05 juin 2026

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'an deux mil vingt-six, le cinq juin, à 20h34, en application des articles L.2121-7 et L.2122-8 du code général des collectivités territoriales, le conseil municipal de la commune de Mecé, légalement convoqué en date du lundi 1er juin 2026, s'est réuni en séance publique à Mecé, sous la présidence de M. DELAUNAY Jean-Luc, Maire.

Etaient présents - 13 : BAUDY Pascal, BEAUGENDRE Paul, BENOIT Nathalie, COTIN Sabrina, DELAUNAY Jean-Luc, GOUPIL Sonia, JUGUET Angélique, LÉONARD Olivier, THEVEUX Kevin, TRAVERS Didier, BAUDY Olivier, GEHORS Nina, Maud BROSSIER.

Absent : /
Absents excusés : Vanessa PEAN donne pouvoir à Nina GEHORS, Alain PIETTE donne pouvoir à Nathalie BENOIT
Secrétaire de séance : BAUDY Pascal
15 votants pour la séance

2026-05-01 – ELECTIONS SENATORIALES

Vu le décret n° 2026-301 du 21 avril 2026 portant convocation des collèges électoraux pour l'élection des sénateurs,

Vu la circulaire du ministère de l'intérieur NOR : INTP2611651C relative à la désignation des délégués des conseils municipaux et de leurs suppléants et établissement du tableau des électeurs sénatoriaux,
L'Ille-et-Vilaine étant représentée par quatre sénateurs, ces derniers sont élus au scrutin proportionnel plurinominal. Les élections auront lieu le dimanche 27 septembre 2026 à la préfecture de Rennes

a) Composition du bureau électoral

M. le Maire indique que le bureau électoral est composé par les deux membres du conseil municipal les plus âgés à l'ouverture du scrutin et des deux membres présents les plus jeunes, il s'agit de :

M. Beaugendre, M. Travers, d'une part et d'autre part Mme Gehors et M. Theveux.

La présidence du bureau est assurée par le maire.

b) Les candidatures enregistrées :

Pour les Titulaires : M. Jean-Luc Delaunay, Mme Sabrina Cotin et M. Olivier Léonard

Pour les suppléants : Mme Maud Brossier, Mme Sonia Goupil, M. Kevin Theveux

M. le Maire rappelle l'objet de la séance qui est l'élection du des délégués en vue des élections sénatoriales.

Le Maire indique que doivent être élus 3 délégués titulaires et 3 suppléants.
Après enregistrement du ou des candidatures, il est procédé au vote.

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

- nombre de bulletins :15
- bulletins blancs ou nuls :0
- suffrages exprimés : 15
- majorité absolue : 8

Envoyé en préfecture le 18/06/2026
Reçu en préfecture le 18/06/2026
Publié le
ID : 035-213501703-20260605-2026_05_01-DE

c) Élection des délégués

Ont obtenu :

- M. Jean-Luc Delaunay 15 voix

- Mme Sabrina Cotin 15 voix

- M. Olivier Léonard 14 voix

-M. Didier Travers 1 voix

M. DELAUNAY, MME COTIN et M. LEONARD ayant obtenu la majorité absolue sont proclamés élus en qualité de délégués titulaires pour les élections sénatoriales.

d) Élection des suppléants

NB : *la même démarche est conduite pour l'élection des suppléants.*

- Mme BROSSIER 15 voix

- Mme GOUPIL 15 voix

- M. THEVEUX 14 voix

- M. TRAVERS 1 voix

Mme BROSSIER, Mme GOUPIL et M. THEVEUX ayant obtenu la majorité absolue sont proclamés élus en qualité de délégués suppléants pour les élections sénatoriales.

Pour extrait certifié conforme,
Le Maire, Jean-Luc DELAUNAY

